

Cap sur l'avenir

Neuf communes du Gros-de-Vaud unissent leurs forces pour construire une station d'épuration intercommunale moderne à Echallens. La mise en service est prévue de manière échelonnée entre 2028 et 2029.

Ce projet, porté par l'ASET (Association intercommunale STEP Echallens Talent) et soutenu par le canton de Vaud et la Confédération, permettra de traiter efficacement l'azote et les micropolluants pour toute la région, de fiabiliser l'exploitation et de mutualiser les coûts.

Régionaliser, c'est multiplier les avantages

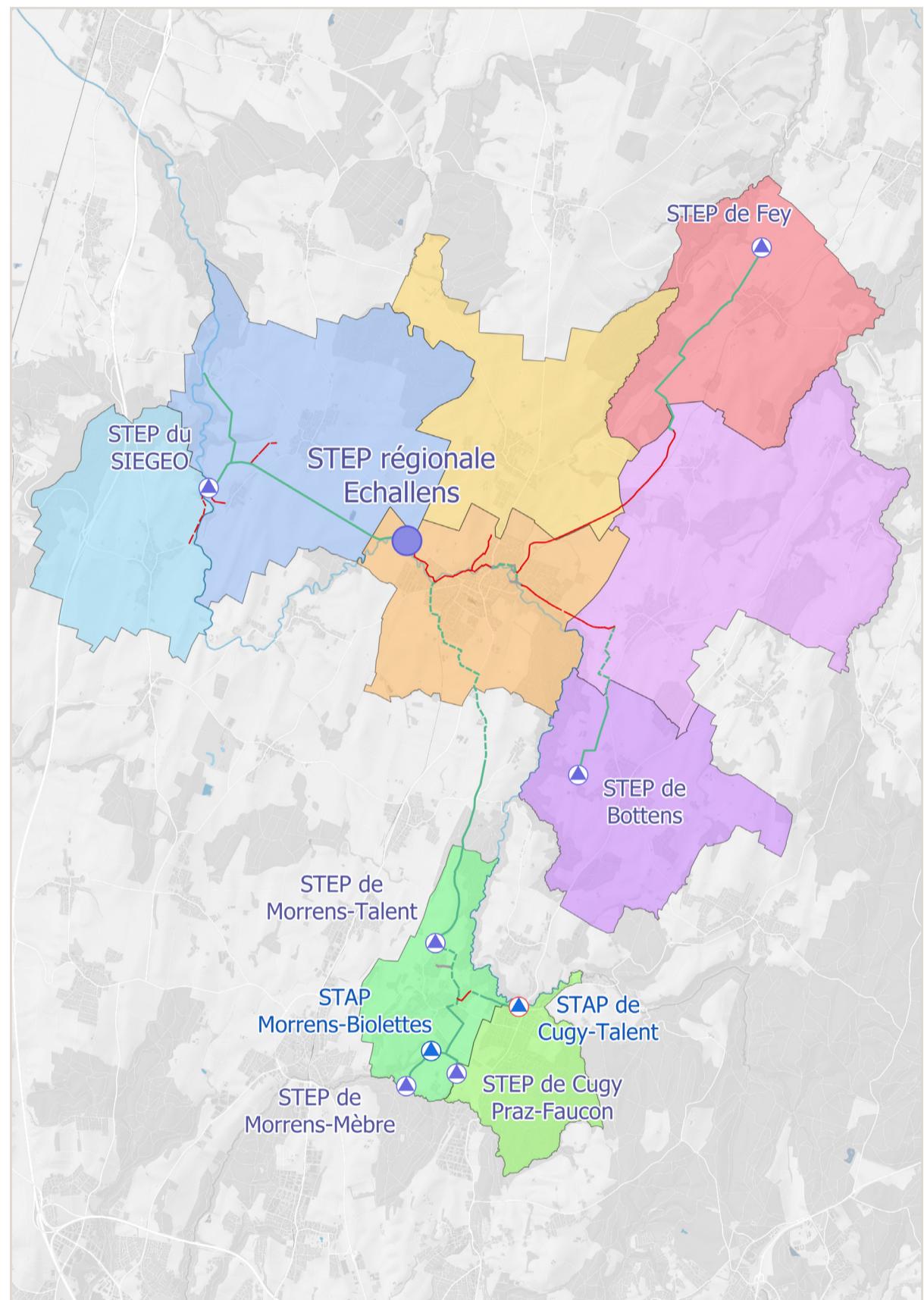
Aujourd'hui, plusieurs stations d'épuration (STEP) locales arrivent en fin de vie et ne répondent plus toujours aux exigences actuelles. Plutôt que de rénover des installations dispersées, les communes concernées ont décidé d'unir leurs efforts pour construire une STEP unique à Echallens. Les avantages sont multiples :

- Un traitement plus efficace des eaux usées, notamment pour l'azote et les micropolluants ;
- Une meilleure qualité des eaux restituées dans l'environnement ;
- Une exploitation plus fiable et centralisée ;
- Une mutualisation des coûts, avec des subventions cantonales et fédérales.

Mais une STEP c'est quoi ?

À leur arrivée à la STEP, les eaux usées sont d'abord prétraitées : dégrillage pour retirer les déchets solides, puis dessablage et dégraissage. Elles sont ensuite acheminées vers les décanteurs primaires, où les particules les plus lourdes tombent au fond des bassins. Vient ensuite le traitement biologique, durant lequel des micro-organismes éliminent la matière organique et l'azote. Une nouvelle décantation précède l'étape finale de traitement des micropolluants : ozonation puis filtres à sable qui purifient l'eau avant son rejet dans le Talent.

Les résidus issus du traitement, appelés boues, seront valorisés : après digestion, elles produiront du biogaz qui sera purifié puis injecté directement dans le réseau gazier. La chaleur contenue dans l'eau traitée sera récupérée grâce à des pompes à chaleur, afin de chauffer les bâtiments de la STEP. En cas d'orage, un bassin d'eaux pluviales (BEP) de 700 m³ servira de tampon pour éviter les débordements.



Carte du périmètre global du projet de l'ASET

Plutôt que de rénover des installations dispersées, les communes concernées ont décidé d'unir leurs efforts pour construire une STEP unique à Echallens.

Un réseau régional interconnecté

Le projet prévoit de transformer six STEP existantes en stations de pompage (STAP) qui seront connectées à la future STEP régionale par un réseau de 27 km de canalisations, dont 18 km à construire. À Echallens, un chantier particulier est prévu : la pose d'une canalisation par micro-tunnelier sous les voies du LEB, sans creuser de tranchée ouverte, près du quartier de « La Raisse ». La carte du périmètre global du projet de l'ASET illustre les zones et les principaux tronçons.

Légende

- | | |
|--------------------------------|--------------------------|
| Réseau communal | (Ligne noire) |
| Collecteur existant pression | (Ligne rouge solide) |
| Collecteur existant gravitaire | (Ligne rouge pointillée) |
| Collecteur projeté pression | (Ligne verte solide) |
| Collecteur projeté gravitaire | (Ligne verte pointillée) |



Photomontage de la future STEP à Echallens

Mutualiser, c'est diminuer les coûts

Le projet engendre d'importants investissements, nécessaires pour assurer la protection des eaux pour les prochaines décennies. Les communes n'auront pas d'investissements à faire. Elles participeront en revanche annuellement aux coûts de l'association, selon une clé de répartition intercommunale en fonction de la consommation d'eau potable soumise à la taxe d'épuration.

Chaque commune intègre ensuite cette charge dans ses comptes et la refacture à ses habitants via la taxe d'épuration. Le coût par m³ d'eau potable consommé diminuera à mesure que la population, donc les volumes traités augmenteront.

Un projet aligné avec la planification cantonale

Le projet de l'ASET s'inscrit pleinement dans la planification cantonale de l'épuration, lancée dès 2016. Cette stratégie vise à rationaliser l'épuration cantonale, en opérant des regroupements régionaux permettant d'améliorer significativement la qualité globale du traitement des eaux. La STEP d'Echallens fait partie des

16 STEP régionales à niveau de traitement élevé, qui permettront à terme à 90 % des Vaudois de bénéficier d'une épuration remise à neuf, à l'état de la technique avec un rapport coût-efficacité optimal.

Micropolluants: une menace invisible

On les retrouve dans les médicaments, cosmétiques, produits ménagers ou pesticides. Même à faibles doses, ces substances peuvent avoir des effets néfastes sur les écosystèmes aquatiques. C'est pourquoi la nouvelle STEP intégrera un traitement spécifique qui sera financé en partie par le Canton et la Confédération, afin de préserver la qualité des eaux du Talent et plus largement de l'environnement.

Quelques chiffres clés

9 communes concernées

Bottens, Cugy, Echallens, Fey, Goumöens, Montilliez, Morrens, Oulens-sous-Echallens, Villars-le-Terroir

27'900 EH

capacité de traitement

1.0 à 1.5 Mio de m³

Volume annuel épuré
(~400 à 600 piscines olympiques)

700 m³

BEP
(~30 camions-citernes)

27 km

Réseau régional
(dont 18 km à construire)

Glossaire

ASET Association intercommunale STEP Echallens Talent

BEP Bassin d'eaux pluviales

EH Equivalent-habitant
(unité de capacité d'une STEP)

STAP Station de pompage

STEP Station d'épuration



Photomontage de la future STEP à Echallens